



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Rénovation et réingénierie Baccalauréat Professionnel ASSP

## Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Arrêté du 02/02/2022 paru au JO du 4 mars 2022

*Anita VAN DEN BULCK, IEN Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées  
Académie d'Orléans-Tours*

# Sommaire

- Contexte et enjeux de la rénovation du BCP ASSP
- Méthodologie employée
- Les évolutions du nouveau référentiel de compétences
- L'architecture du référentiel
- Les PFMP
- L'approche pédagogique et didactique
- Les recommandations nationales et académiques
- L'accompagnement des équipes pédagogiques

# Contexte et enjeux de la rénovation



# Certification professionnelle et blocs de compétences

## Code du travail, Article L6113-1

Modifié par Ordonnance n°2019-861 du 21 août 2019 - art. 1

Création LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

Un répertoire national des certifications professionnelles est établi et actualisé par l'institution nationale dénommée France compétences mentionnée à l'article L. 6123-5.

Les certifications professionnelles enregistrées dans le répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises **nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles.**

Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis.

Les certifications professionnelles sont classées par niveau de qualification et domaine d'activité. La classification par niveau de qualification est établie selon un cadre national des certifications professionnelles défini par décret qui détermine les critères de gradation des compétences au regard des emplois et des correspondances possibles avec les certifications des États appartenant à l'Union européenne.

Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, **ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.**

Certification  
professionnelle :  
inscription au RNCP

Principe : activités  
professionnelles

Le cadre : les  
référentiels

Blocs de  
compétences

**Commissions professionnelles consultatives**  
En application de la loi « **Pour la liberté de choisir son avenir professionnel** », 11 commissions professionnelles consultatives (CPC) communes à plusieurs ministères sont créées, Elles sont chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat,

*Les 600 diplômes professionnels de l'Education Nationale sont répartis sur l'ensemble des CPC*

**BAC PRO ASSP**

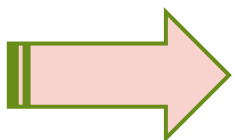
BAC PRO ASSP



**CPC**  
« Cohésion sociale et santé »

Emission d'un avis conforme sur la rénovation du diplôme et de son référentiel

- ▶ Annoncée en septembre 2018 par le Président de la République, la stratégie **Ma santé 2022** propose une vision d'ensemble et des réponses globales aux défis auxquels est confronté le système de santé français.
- ▶ **Plan grand âge et autonomie : 2 rapports** remis à Madame Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé
  - **Rapport LIBAULT** mars 2019 concertation « Grand âge et autonomie » :
    - le nombre de personnes âgées augmenterait entre **+ 15% et + 25% entre 2015 et 2030** (DRESS)
    - Besoin d'une **augmentation de 20% de soignants** travaillant auprès des personnes âgées d'ici 2030



**Les enjeux des métiers liés au Grand âge :  
une priorité nationale de la politique de santé**



► **Rapport EL KHOMRI**, Grand âge et autonomie, octobre 2019

*Renforcer l'attractivité des métiers du Grand âge*

- Assurer de meilleures conditions d'emploi et de rémunération
- Donner une priorité forte à la réduction de la sinistralité et à l'amélioration de la qualité de vie au travail
- **Moderniser les formations et changer l'image des métiers**

**Fil rouge de la transformation : qualité et pertinence des soins**

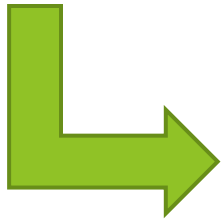
- Former des professionnels soignants pour répondre aux besoins de la population vieillissante en assurant une meilleure prise en charge des personnes âgées et de leurs pathologies
- Continuum de parcours pour les titulaires de diplômes de l'EN avec des passerelles pour des entrées en formation en DEAS et DEAP (Ministère des solidarités et de la santé)



## ➤ Rapport LAFORCADE: octobre 2019

### Coordination nationale du plan des métiers du grand âge

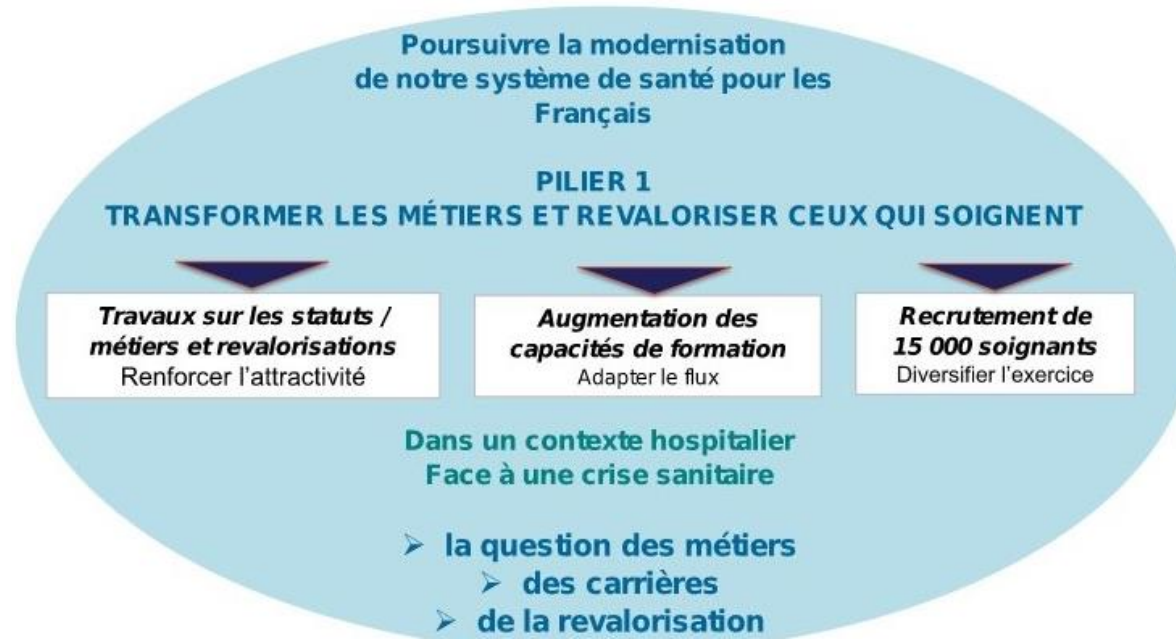
- ▶ Fluidifier et diversifier les voies d'accès aux métiers de l'accompagnement des personnes dépendantes
- ▶ Sécuriser la réussite des parcours de formation
- ▶ Prévenir les ruptures
- ▶ Renforcer les embauches



**Développer l'apprentissage**  
**Simplification du régime des autorisations**  
**Simplification à l'entrée en formation**



## Plan de relance Juillet 2020



Création de 6600  
places en formation  
préparant au DE AS  
pour 2021-2022

## Septembre 2020

Déploiement 2021 du  
plan gouvernemental des  
1000 premiers jours



Là où tout commence



# Et c'est là que le nouveau BCP ASSP prend sa place

- Prise en compte de la réingénierie des diplômes du secteur sanitaire et social

## Rénovation des diplômes

- DE Infirmier avec possibilité d'un Master Infirmier en pratique avancée (IPA), un nouveau métier à mi-chemin entre infirmier et médecin.
- DE Aide-Soignant ET DE Auxiliaire de Puériculture (Arrêté du 10 juin 2021)
- CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)
- À venir la rénovation du CAP ATMFC et de la MCAD
- DE Educateur de jeunes enfants, DE Educateur spécialisé, DE AES, DE Moniteur éducateur...

**Une véritable opportunité de continuum de formation  
pour nos élèves...**

# Méthodologie employée



# Enquêtes

104 lycées




701 anciens élèves diplômés entre 2014 et 2020

222 établissements de santé ou médicaux sociaux employant des bacheliers professionnels ou accueillant des élèves en PFMP



**81%** des jeunes ayant poursuivi des études l'ont fait **dans le secteur sanitaire et social**

**86,5%** sont en emploi actuellement dont **85%** dans un emploi avec le BCP ASSP, le plus souvent en EHPAD, **sans prise en compte de l'option**

- 
- ❑ Globalement, le BCP ASSP est reconnu et apprécié.
  - ❑ Les retours des enquêtes et les entretiens montrent que l'option suivie, "à domicile" ou "en structure", n'a pas d'impact sur la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle.

## **A renforcer chez les élèves**

- la posture professionnelle
- les capacités rédactionnelles
- l'usage du numérique
- le vocabulaire professionnel
- l'analyse de pratiques et la prise de recul

# Bilan des enquêtes élèves

## Les principaux domaines de formation réinvestis :

- Les techniques de soins d'hygiène, accompagnement dans les actes de la vie quotidienne...
- Aide aux repas, alimentation
- Hygiène des locaux
- Communication, relation soigné – soignant
- Paramètres vitaux, surveillance des constantes

## Domaines à approfondir :

- Prévenir la maltraitance y compris la maltraitance par omission, gérer une situation de maltraitance
- La posture professionnelle à adopter entre les personnes soignées, le stagiaire et l'équipe professionnelle
- Rédaction d'écrits professionnels
- Mieux préparer les départs en PFMP et leur exploitation

## Les entretiens avec des professionnels de terrain



- Petite enfance
- EHPAD
- Services à la personne
- Services hospitaliers
- Aide ou soins à domicile
- IFAS, IFAP, IFSI



- Associations d'utilisateurs
- Organismes professionnels



- Organismes représentés par la CPC « Cohésion sociale et santé »

# Calendrier de mise en oeuvre du BCP ASSP

Septembre  
2022

Juin  
2024

Juin  
2025

Mise en œuvre du  
nouveau BCP ASSP  
créé par l'Arrêté du  
02 février 2022

Dernière session BCP  
ASSP option  
« Structure » et option  
« Domicile »  
Arrêté du 11 mai 2011

Première session  
d'examen du nouveau  
BCP ASSP



# Evolutions du référentiel de compétences



## Prise en compte de la réingénierie des diplômes du secteur sanitaire et social (DEAS et DEAP)



### Les titulaires du BCP ASSP :

❖ ont des équivalences totales des blocs 1, 3, 4 et 5 du nouveau

DE Aide-soignant

❖ **doivent uniquement présenter le bloc 2 du DEAS** soit 294 h de formation :

*Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration*

# Les évolutions du référentiel

Renforcement des compétences langagières

Renforcement des compétences numériques

Renforcement des compétences psychosociales

Les compétences langagières prennent une place de plus en plus importante dans l'insertion sociale et dans la vie professionnelle.

C'est un ensemble d'aptitudes relatives à une utilisation confiante, critique et créative du **numérique** pour atteindre des objectifs liés à l'apprentissage, au travail, aux loisirs, à l'inclusion dans la société ou à la participation à celle-ci.

Les compétences psychosociales sont « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. » OMS

Evaluation et certification des compétences numériques avec PIX



# Finalités du BCP ASSP



**A**



**S**



**S**



**P**



## Pôle accompagnement

Prise en charge globale de la personne en collaboration :

- avec l'entourage familial
- avec les professionnels de santé
- avec les travailleurs sociaux
- avec les partenaires institutionnels

## Pôle soins

Participer à l'hygiène, au confort, au bien-être, à la surveillance de l'état de santé en lien avec les professionnels de santé

## Pôle services

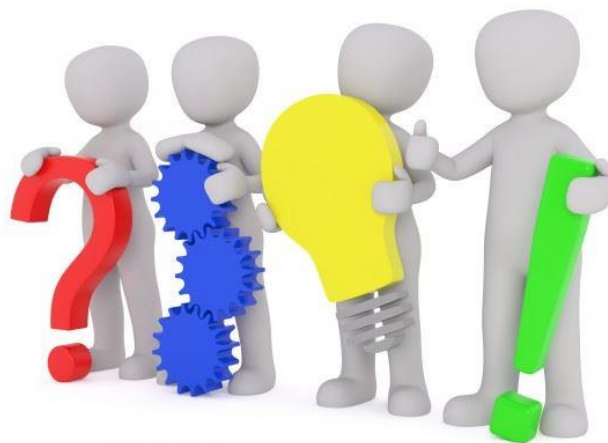
Répondre aux besoins de la vie quotidienne

## Personne aux quatre âges de la vie

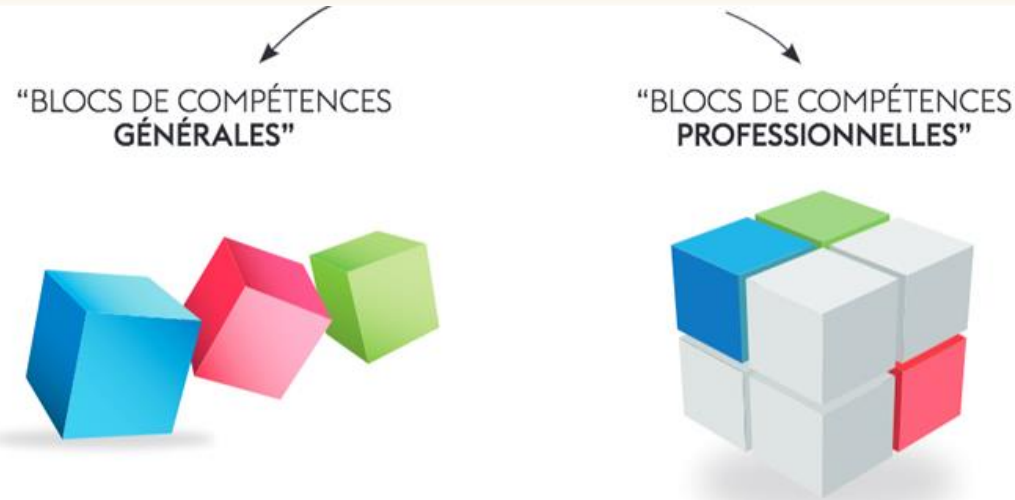
Enfance - adolescence - adulte - sénescence  
*Y compris en situation temporaire ou permanente de dépendance*



# Architecture du nouveau référentiel



# Une organisation par blocs de compétences



- un baccalauréat sans option = transférabilité des compétences d'un secteur à l'autre
- un référentiel d'activités professionnelles structuré en 4 pôles déclinés en 4 blocs de compétences

**REFERENTIEL  
D'ACTIVITES  
PROFESSIONNELLES**

- Activités
- Moyens et ressources
- Résultats attendus

**REFERENTIEL DE  
CERTIFICATION**

- Compétences
- Savoirs associés

**REFERENTIEL  
D'EVALUATION**

- Unités constitutives du diplôme
- Règlement d'examen
- Définition des épreuves

## BLOC 1

Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée



## BLOC 2

Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne



## BLOC 3

Travailler et communiquer en équipe pluri professionnelle



## BLOC 4

Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné





# Les 15 compétences du BCP ASSP

	<b>1.0</b>	<b>Adopter une posture professionnelle adaptée</b>
BLOC 1	1.1	Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage
	1.2	Participer à la conception, au suivi, à la mise en oeuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri professionnelle
	1.3	Concevoir et mettre en oeuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe
BLOC 2	2.1	Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation
	2.2	Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence
	2.3	Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux
	2.4	Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture ...), installer la personne et accompagner la prise des repas
BLOC 3	3.1	Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluri professionnelle dans une posture professionnelle adaptée
	3.2	Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques
	3.3	Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels
	3.4	Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage
	3.5	Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles
BLOC 4	4.1	Analyser les besoins du public
	4.2	Concevoir une action d'éducation à la santé
	4.3	Mettre en oeuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé

# Référentiel des Activités Professionnelles (RAP)



Point de départ pour l'élaboration des contextes et des situations professionnels

**Activité 1.1 Accueil, communication avec la personne, sa famille, son entourage**  
 Organisation de l'accueil  
 Prise de contact avec la personne, sa famille, son entourage  
 Recueil et analyse des attentes des personnes, de leur famille, de leur entourage, proposition de solutions  
 Présentation du service ou de la structure  
 Observation des attitudes et comportements de la ou des personnes

**Moyens et ressources**  
 Contexte de l'intervention  
 Respect du règlement général sur la protection des données  
 Livret d'accueil  
 Chartes professionnelles  
 Règlement intérieur  
 Organigramme de la structure  
 Outils de communication  
 Protocoles d'accueil

**Résultats attendus**  
 Conditions matérielles favorables à l'accueil  
 Accueil dans le respect des règles éthiques  
 Posture professionnelle adaptée à la situation  
 Ecoute attentive, disponibilité, comportement adapté  
 Repérage rapide des demandes  
 Réponses en adéquation avec les demandes  
 Transmission effectuée  
 Satisfaction de la personne

**Bloc 1 Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée**  
 (Pour rappel, les compétences marquées d'un astérisque sont aussi mobilisées dans les autres blocs)

Compétences	Indicateurs d'évaluation des compétences
<b>1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée*</b>	Attitude réflexive sur sa pratique, prise de distance Réajustement des pratiques en tenant compte du contexte de l'intervention Prise en compte de la situation et des interlocuteurs Respect des valeurs de l'autre Respect des règles éthiques Utilisation raisonnée des réseaux sociaux Respect de l'e-réputation Respect de la confidentialité Réalisation des actions dans une démarche constante de bien-être Capacité à identifier et à gérer ses émotions Adaptabilité aux situations complexes Respect de ses limites de compétences, de son champ d'intervention
<b>1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage</b>	
1.1.1 Organiser les conditions matérielles de l'accueil	Organisation des conditions d'accueil respectant la confidentialité de la personne et de son entourage Prise en compte des ressources et contraintes liées à la personne
1.1.2 Créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et l'entourage*	Respect des règles déontologiques Posture adaptée à la situation Qualité de l'écoute, de l'expression, du questionnement Instauration d'un climat de bienveillance, de confiance, de sécurité Qualité de la reformulation si nécessaire Réponse adaptée aux interlocuteurs

*Unités générales et professionnelles*

UNITÉS	INITULÉS
U11	MATHÉMATIQUES
U12	PHYSIQUE-CHIMIE
U2	CONCEPTION D'ACTION(S) D'EDUCATION A LA SANTE
U31	ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS UNE APPROCHE GLOBALE ET INDIVIDUALISÉE
U32	SOINS D'HYGIÈNE, DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ
U33	TRAVAIL ET COMMUNICATION EN ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE
U34	ÉCONOMIE-GESTION
U35	PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT
U 4	LANGUE VIVANTE
U 51	FRANÇAIS
U 52	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
U 6	ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES
U7	ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
UF1 et UF2	UNITÉS FACULTATIVES

# Exemple du Bloc 1

## Pole d'activité 1

Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée



• Bloc n° 1 - Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage
- Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri professionnelle
- Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe



## UNITE U31

Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée



Les savoirs associés du bloc 1 sont au service des compétences du bloc correspondant

Techniques professionnelles

Sciences Médico-Sociales

Biologie  
Physiopathologie

## Référentiel de compétences

« La compétence est **un savoir-agir complexe** prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations »

Jacques Tardif, 2006

*Exemple du Bloc 1*

Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

Compétences	Indicateurs d'évaluation des compétences
1.1.3 Recueillir et analyser les attentes de la personne, de la famille, de l'entourage, proposer des solutions	Utilisation d'un outil de recueil de données adapté à la situation Identification de la demande de la personne, de sa famille, de l'entourage Pertinence du questionnement Recueil d'informations fiables, actualisées et utilisables Détermination des priorités Respect de ses limites de compétences

**Savoirs associés**

Référentiel d'évaluation



# EXAMENS

Règlement  
d'examen

## 4 épreuves professionnelles

Définition des  
épreuves

E2

E31

E32

E33

BLOC 4

BLOC 1

BLOC 2

BLOC 3



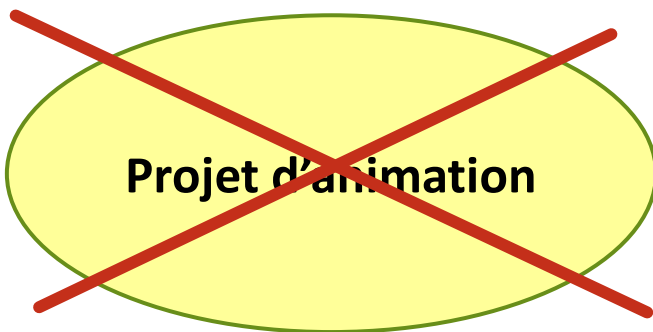
Pour les scolaires des lycées publics et privés sous contrat et les apprentis d'un CFA habilité

## Les évolutions du référentiel de compétences : Les compétences

BLOC	EVOLUTION
1- Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Accent sur l'accompagnement de la personne avec la notion de <b>projet de vie ou de projet individualisé</b></li><li>➤ <b>Activités d'animation moins représentées</b> du fait de la difficulté à mettre en oeuvre un projet d'animation et de la <b>création du baccalauréat professionnel « Animation - enfance et personnes âgées »</b></li></ul>
2- Intervenir auprès de l'utilisateur dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Accent sur la posture professionnelle</b>, la prise de distance , la <b>posture réflexive</b></li><li>➤ Prise en compte de la <b>participation au raisonnement clinique (montée en compétence)</b></li><li>➤ <b>Evolution des compétences liées au repas</b> aux dépens de la préparation et en faveur de l'accompagnement et de la distribution</li></ul>

BLOC	EVOLUTION
3. Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accent sur le travail en équipe, la communication professionnelle</li> <li>➤ Coordination d'équipe de bionettoyage</li> <li>➤ Prise en compte des <b>valeurs du soin, de la laïcité en secteur sanitaire et médicosocial</b></li> </ul>
4. Réalisation d'actions d'éducation à la santé*	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Spécificité du bac pro ASSP mise en valeur par la création de ce bloc</li> <li>➤ Mobilisation des compétences <b>d'analyse, de conception, de rédaction</b></li> </ul>

*\*activité plébiscitée par les élèves et les professionnels lors des enquêtes*

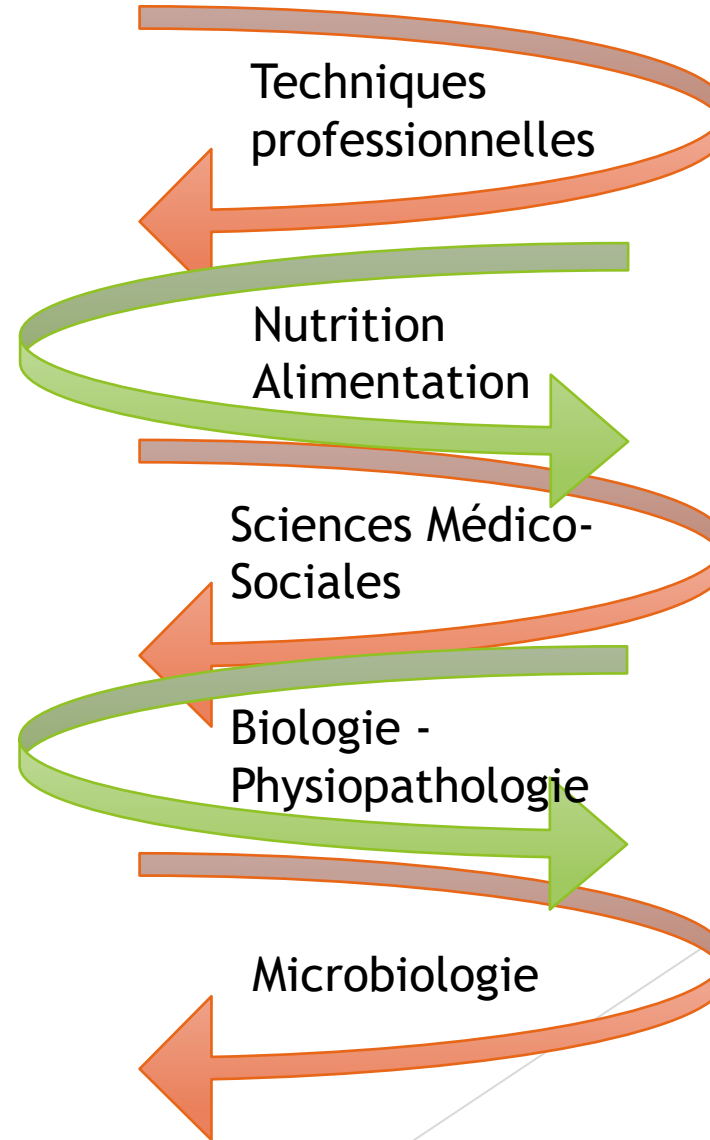


## Les évolutions du référentiel de compétences : les savoirs associés

Ces savoirs associés  
sont répartis entre les  
quatre blocs , au  
service des  
compétences



**Un ensemble de savoir  
associés n'est pas une  
discipline**, il est au service de  
l'acquisition des compétences  
et en lien avec des techniques  
professionnelles





## Volume global par bloc de compétences

### REPARTITION HORAIRE DES SAVOIRS ASSOCIES PAR BLOCS SUR LE CYCLE DE 3 ANS

	Techniques professionnelles	Nutrition-Alimentation	Sciences Médico-sociales	Microbiologie	Biologie physiopathologie	Total
BLOC 1	62	3	129		16	210
BLOC 2	132	16 + 3	36		41	225
BLOC 3	51		71	35	28	185
BLOC 4	28	40	53		115	236
<b>Total</b>	<b>273</b>	<b>59</b>	<b>289</b>	<b>35</b>	<b>200</b>	<b>856 h</b>



## Bloc 1

### Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

**Accompagnement  
de la personne  
dans une  
approche globale  
et individualisée**

- 1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée
- 1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage
- 1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri-professionnelle
- 1.3 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe

**Savoirs associés**

**U31**

**Accompagnement  
de la personne  
dans une  
approche globale  
et individualisée**

# BLOC 1 : Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

**C1.0**  
**Adopter une posture professionnelle adaptée**

**C1.1**  
**Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage**

- 1.1.1 Organiser les conditions matérielles de l'accueil
- 1.1.2 Créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et l'entourage
- 1.1.3 Recueillir et analyser les attentes de la personne, de la famille, de l'entourage, proposer des solutions
- 1.1.4 Présenter le service ou la structure
- 1.1.5 Adapter sa réponse en fonction des attitudes et comportements de la ou des personnes, en fonction de différentes situations dont situation de conflit

**C1.2**  
**Participer à la conception, au suivi, à la mise en oeuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri professionnelle**

- 1.2.1 identifier et repérer les besoins, évaluer les potentialités de la personne
- 1.2.2 Identifier et repérer les besoins, évaluer les potentialités de la personne contribuer aux échanges lors d'une réunion
- 1.2.3 Recueillir les informations relatives à l'environnement professionnel
- 1.2.4 Contribuer aux échanges lors d'une réunion de travail
- 1.2.5 Co-établir un bilan de la situation et déterminer les priorités avec la personne, son entourage, l'équipe pluriprofessionnelle
- 1.2.6 Formaliser ou participer à l'élaboration, à la rédaction du projet individualisé, du projet de vie
- 1.2.7 Participer à la mise en oeuvre du projet
- 1.2.8 Participer au suivi, à l'évaluation et au réajustement du projet individualisé, du projet de vie

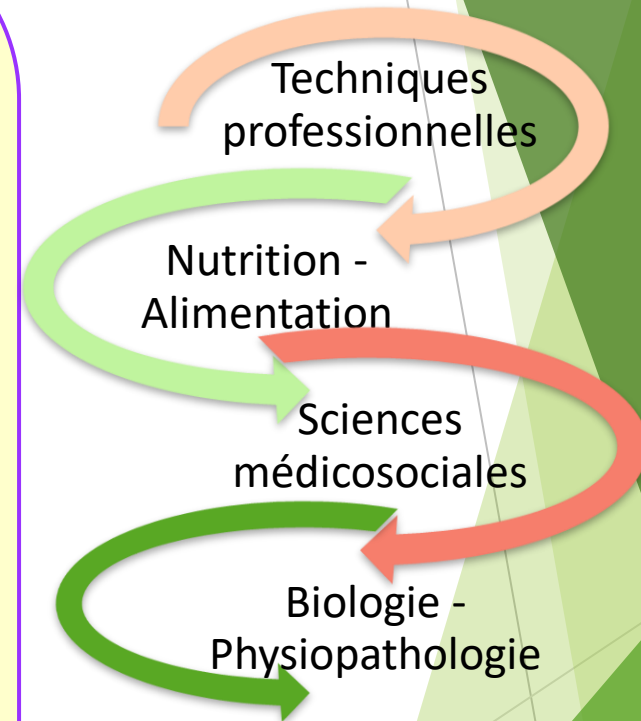
**C1.3 Concevoir et mettre en oeuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe**

- 1.3.1 Choisir une ou des activités pour une personne, un groupe
- 1.3.2 Conduire et évaluer une activité individuelle ou de groupe (vie quotidienne, éveil, loisirs, maintien de la vie sociale)
- 1.3.3 Accompagner à l'utilisation des équipements numériques et domotiques



## Points de vigilance du bloc 1

- ❑ Accent sur l'accompagnement de la personne avec la notion de projet de vie ou de projet individualisé
- ❑ Communication professionnelle écrite et orale : importance de la posture (travailler sur des scénarios et avec la pédagogie par la simulation)
- ❑ Numérique et domotique : équipement du plateau technique - matériel informatique - lien PFMP
- ❑ Prise en compte de la Règlementation Générale de la Protection des Données (RGPD)
- ❑ Appui PFMP : obligatoire et important en lien avec l'épreuve certificative
- ❑ Disparition du projet d'animation mais mise en place d'activités de maintien de l'autonomie pour une personne ou un groupe en lien avec le projet individualisé de la personne.



# Savoirs associés du bloc 1

Techniques professionnelles	Nutrition Alimentation	Sciences médico-sociales	Biologie Physiopathologie
<p>L'accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche professionnelle de la personne atteinte de démences séniles</li> <li>- Conception et évaluation du projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement</li> <li>- La conduite d'activités pour une personne ou un groupe</li> </ul> <p>Communication écrite et orale</p> <p>Outils numériques et domotiques du quotidien</p>	<p>Les indications alimentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Allergies alimentaires</li> <li>- Intolérance au gluten</li> </ul> <p><i>(à faire sur Bloc 2 ou 3 ou 4)</i></p>	<p>Les besoins et attentes de la personne -</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les rythmes de vie</li> <li>La politique de santé publique et la législation sociale</li> <li>Le maintien à domicile</li> <li>L'enfant : développement globale, les différentes dimensions du développement de l'enfant</li> <li>La personne âgée : <i>+ bloc 2 et bloc 4</i></li> <li>La personne en situation de handicap : <i>+ bloc 2 et bloc 4</i></li> <li>La personne malade</li> <li>La personne majeure vulnérable</li> <li>La bientraitance - La maltraitance</li> <li>Le projet individualisé ou personnalisé, le projet de vie, le projet d'accompagnement</li> <li>La relation personne aidante / personne aidée</li> </ul>	<p>L'appareil cardio vasculaire <i>(+ bloc 2)</i></p> <p>La glycémie et les diabètes</p> <p>L'œil</p>

# Unité U31 : ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS UNE APPROCHE GLOBALE ET INDIVIDUALISEE

En Terminale BCP

## PUBLIC

Adultes non  
autonomes  
Enfants ou adultes  
en situation de  
handicap

CCF

## COMPETENCES

- 1.0. Adopter une posture professionnelle adaptée
- 1.1. Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage
- 1.2. Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie en lien avec l'équipe pluri-professionnelle
- 1.3. Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe

## FORME

- Présentation d'un dossier rédigé par le candidat, à partir d'une PFMP de 4 semaines minimum  
Dossier écrit : 20 points + présentation orale / 20 points
- Entretien : 40 points

OU ?  
En centre  
de  
formation



## Bloc 2

**Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne**

**Intervention  
auprès de la  
personne lors des  
soins d'hygiène,  
de confort et de  
sécurité, dans les  
activités de la vie  
quotidienne**

C2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation  
C2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence  
C2.3 Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne  
C2.4 Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installer la personne et accompagner la prise des repas

**U32**

**Intervention  
auprès de la  
personne lors des  
soins d'hygiène,  
de confort et de  
sécurité, dans les  
activités de la vie  
quotidienne**

**Savoirs associés**

## MOBILISATION DES CAPACITES REDACTIONNELLES

### Compétence 2-1

Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation

- Observer le comportement de l'enfant ou de la personne, son environnement\*
- Accompagner la toilette de l'adulte
- Réaliser des soins d'hygiène corporelle auprès de l'adulte, de l'enfant
- Assurer la réfection complète d'un lit
- Accompagner l'habillage, le déshabillage
- **Accompagner la mobilité de la personne aidée (adulte / enfant)**
- Prévenir les risques d'alitement prolongé

### Compétence 2-2

Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence

- Observer la personne : conscience, respiration, douleur, état cutané, phanères, selles, urines, expectorations
- Observer le comportement de la personne, repérer les signes de détresse
- **Participer au raisonnement clinique en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle**
- Evaluer le caractère urgent d'une situation, agir en conséquence face à cette situation
- Mesurer **certains paramètres** vitaux, repérer les anomalies et alerter
- Transcrire les différents éléments de surveillance sur les supports spécifiques
- Aider à la prise des médicaments

### Compétence 2-3

Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne

- Entretenir les locaux collectifs
- Entretenir l'environnement proche de la personne, à domicile ou en structure (pendant son séjour et après son départ), **y compris dans une situation d'isolement**
- **Entretenir et décontaminer la chambre après le départ d'un patient infecté**
- Trier et acheminer le linge et les déchets
- Entretenir et surveiller les équipements et les dispositifs médicaux

### Compétence 2-4

Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installer la personne et accompagner la prise des repas

- Maintenir ou remettre en température des préparations alimentaires
- Accompagner la prise des repas
- Installer l'enfant, la ou les personnes pour le repas
- Accompagner la prise des repas



## La disparition des options amène des ajustements en termes de compétences

Mettre en œuvre des techniques d'entretien du linge

Préparer les matériels en vue de la stérilisation

Conserver des aliments, des préparations culinaires

Concevoir des repas

Préparer des repas, des collations



## Points de vigilance du bloc 2

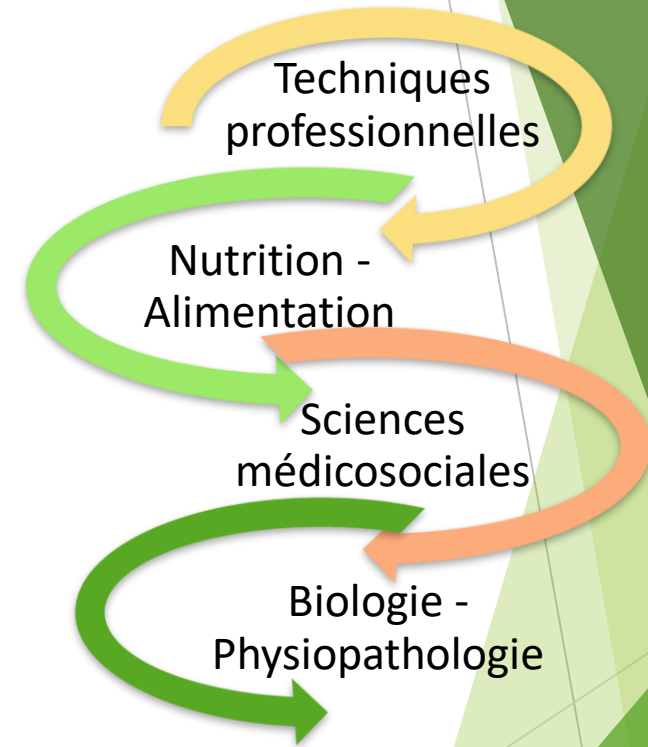
**Habiletés gestuelles**

**Capacités relationnelles et rédactionnelles**

**Compétences méthodologiques**

Développer :

- Posture réflexive
- Sens de l'observation
- Capacité de recherche et de raisonnement
- Raisonnement clinique
- Réflexion critique
- Adaptabilité aux situations complexes



## Savoirs associés du bloc 2

Techniques professionnelles	Nutrition Alimentation	Sciences médico-sociales	Biologie Physiopathologie
<p>L'hygiène professionnelle</p> <p>L'entretien de l'environnement proche de la personne</p> <p>Les techniques des services des repas, des collations</p> <p>Les techniques de soins d'hygiène et de confort</p> <p>La surveillance de l'état de santé de la personne</p>	<p>Les indications alimentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Différents régimes prescrits</li><li>- Textures adaptées aux besoins</li></ul> <p>Le comportement et les habitudes alimentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Qualité organoleptique</li></ul> <p>La qualité sanitaire des aliments :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Toxi infections alimentaires</li></ul>	<p>La personne âgée</p> <p>La personne malade</p> <p>La fin de vie et la mort</p>	<p>L'organisation générale du corps humain</p> <p>La peau</p> <p>Le système cardiovasculaire</p> <p>L'appareil excréteur</p>

# Unité U32 : SOINS D'HYGIENE, DE CONFORT ET DE SECURITE

En Terminale BCP

## PUBLIC

Adultes non autonomes

CCF

## COMPETENCES

- 2.1. Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation
- 2.2. Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence
- 2.3. Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne
- 2.4. Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installer la personne et accompagner la prise des repas

## FORME

- Bilan sur les activités réalisées pendant la PFMP de 4 semaines minimum
- Raisonnement clinique relatif à une personne (10 min)
- Interrogation de savoirs associés mobilisés dans la prise en soins de la personne / unité 31 (10 min)

## OU ?

Etablissement  
sanitaire ou  
médicosocial  
Service HAD  
Service de soins  
infirmiers à  
domicile



## Bloc 3

### Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle

**Travail et  
communication  
en équipe pluri-  
professionnelle**

- 3.1 Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée
- 3.2 Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques
- 3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels
- 3.4 Coordonner et conduire une équipe de bionettoyage
- 3.5 Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles

**Savoirs associés**

**U33**

**Travail et  
communication en  
équipe pluri-  
professionnelle**

## BLOC 3 : Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle

<b>C3.1</b> Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée	<b>C3.2</b> Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques	<b>C3.3</b> Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels	<b>C3.4</b> Coordonner et conduire une équipe de bionettoyage	<b>C3.5</b> Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles
<p>3.1.1 Planifier et organiser son travail en lien avec l'équipe, dans le cadre de son champ d'intervention*</p> <p>3.1.2 Adapter son planning d'activités en fonction d'éventuels changements dans le contexte de travail</p> <p>3.1.3 Evaluer son activité et ajuster si besoin</p>	<p>3.2.1 Recenser et prioriser les informations à transmettre</p> <p>3.2.2 Formaliser les données, les informations recueillies</p> <p>3.2.3 Transmettre l'information aux destinataires concernés, à l'oral ou à l'écrit*</p> <p>3.2.4 Renseigner des documents assurant la traçabilité des activités</p> <p>3.2.5 Constituer, mettre à jour et contrôler les dossiers de suivi (hors contenu médical) y compris à l'aide d'outils numériques</p> <p>3.2.6 Classer et archiver des documents y compris à l'aide d'outils numériques</p>	<p>3.3.1 Participer à la mise en oeuvre de la démarche qualité définie dans la structure</p> <p>3.3.2 Repérer des anomalies, des dysfonctionnements, des événements indésirables dans les activités menées</p> <p>3.3.3 Compléter une fiche d'événement indésirable</p> <p>3.3.4 Participer au suivi des actions correctives suite aux anomalies, aux dysfonctionnements, aux événements indésirables</p> <p>3.3.5 Participer à la mise en oeuvre de la politique de prévention des infections associées aux soins</p> <p>3.3.6 Participer à la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels *</p> <p>3.3.7 Contribuer à l'évaluation de nouveaux matériels et équipements</p>	<p>3.4.1 Coordonner une équipe de bio nettoyage</p> <p>3.4.2 Planifier et organiser des activités, des postes de travail et prévoir les équipements de protection associés</p> <p>3.4.3 Contrôler l'action au regard des protocoles en vigueur, des consignes</p> <p>3.4.5 Repérer les besoins de formation des agents</p> <p>3.4.6 Participer à la formation des agents</p>	<p>3.5.1 Accueillir des stagiaires (niveau 4), des bénévoles, des nouveaux agents</p> <p>3.5.2 Accompagner le stagiaire et participer au projet d'encadrement, au tutorat du stagiaire</p>



## Points de vigilance du bloc 3

- ❑ Accent sur le travail en équipe pluri-professionnelle
- ❑ Communication interprofessionnelle en renforçant l'usage du numérique
- ❑ Matériel informatique
- ❑ Prise en compte des valeurs du soin dans les secteurs sanitaire et médico-social
- ❑ Appui PFMP : obligatoire en lien avec l'épreuve certificative

**Nouveauté :**  
coordination d'une  
équipe de  
bionettoyage

Techniques  
professionnelles

Sciences médico-  
sociales

Microbiologie

Biologie -  
Physiopathologie

## Savoirs associés du bloc 3

<b>Techniques professionnelles</b>	<b>Nutrition Alimentation</b>	<b>Microbiologie</b>	<b>Biologie Physiopathologie</b>
L'entretien de l'environnement de la personne  La santé au travail – Ergonomie  La coordination d'une équipe de bio nettoyage		La diversité du monde microbien Les bactéries Les virus	Le système locomoteur Les infections associées aux soins, les infections nosocomiales



# Unité U33 : TRAVAIL ET COMMUNICATION EN EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE

En fin de 1<sup>ère</sup> ou en Terminale BCP

## **PUBLIC**

Usagers  
et équipe  
pluriprofes  
sionnelle

**CCF**

## **COMPETENCES**

- 3.1. Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle, dans une posture professionnelle adaptée
- 3.2. Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques
- 3.3. Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels
- 3.4. Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage
- 3.5. Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles

## **FORME**

- Rédaction du dossier PFMP (25 points)
- Evaluation écrite en centre de formation : 3 questions sur le dossier élaboré au cours d'une PFMP (15 points)
- Evaluation en PFMP (40 points)

**OU ?**

## **MILIEU PROFESSIONNEL**

Etablissement de santé, structure  
médicosociale ou  
d'accompagnement à la personne  
en situation de handicap, services  
à domicile

## **CENTRE DE FORMATION**



## Bloc 4

Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

U2

Réalisation  
d'actions  
d'éducation à la  
santé pour un  
public ciblé, dans  
un contexte  
donné

- 4.1 Analyser les besoins du public
- 4.2 Concevoir une action d'éducation à la santé
- 4.3 Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé

**Conception**  
d'actions  
d'éducation à la  
santé pour un  
public ciblé, dans  
un contexte  
donné

Savoirs associés

## **BLOC 4 : Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné**

### **4. 1 Analyser les besoins d'un public**

- ▶ Concevoir et utiliser un outil de recueil des besoins
- ▶ Repérer et hiérarchiser les besoins d'un public
- ▶ Choisir la thématique en fonction du besoin

### **4. 2 Concevoir une action d'éducation à la santé**

- ▶ Proposer une ou des actions
- ▶ Elaborer ou sélectionner des supports de prévention
- ▶ Identifier partenaires et dispositifs
- ▶ Planifier l'action d'éducation à la santé

### **4. 3 Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé**

- ▶ Animer des ateliers ou réaliser des actions dans une visée éducative
- ▶ Participer à des campagnes de prévention
- ▶ Orienter vers des personnes ressources, des dispositifs d'éducation à la santé existants
- ▶ Réaliser un bilan
- ▶ Rédiger des comptes rendus, des bilans, des synthèses

## Savoirs associés du bloc 4

<b>Techniques professionnelles</b>	<b>Nutrition Alimentation</b>	<b>Sciences médico-sociales</b>	<b>Biologie Physiopathologie</b>
L'adaptation de l'environnement de la personne Les techniques de soins d'hygiène, de confort et de sécurité (hygiène corporelle de l'enfant: mains, bucco- dentaire) Les actions d'éducation à la santé	Les sources nutritionnelles L'alimentation rationnelle Les comportements et habitudes alimentaires	La politique de santé publique et la législation sociale L'enfant L'adolescent La famille La personne âgée La personne en situation de handicap	La cellule La peau Les appareils génitaux L'appareil respiratoire L'appareil digestif Le système nerveux L'oreille Les explorations et moyens diagnostics Le système immunitaire

# Unité U2 : CONCEPTION D'ACTION(S) D'EDUCATION A LA SANTE

En fin de Terminale BCP

## **PUBLIC**

Enfants,  
adolescents, adultes,  
personnes âgées en  
situation de  
handicap  
de dépendance

## **COMPETENCES**

- 4.1. Analyser les besoins d'un public dans un contexte donné
- 4.2. Concevoir une action d'éducation à la santé
- 4.3. Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé

## **SAVOIRS ASSOCIES DU BLOC 4**

## **FORME**

- Ecrite (4 h)
- A partir d'un contexte professionnel donné et d'un dossier technique de 20 pages maximum

**PONCTUEL**

**OU ?  
CENTRE  
D'EXAMEN**

# Synthèse

E2

- « **Conception d'action(s) d'éducation à la santé** »
- Epreuve ponctuelle écrite
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 4

E31

- « **Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée** »
- Bilan de la PFMP avec appréciation du tuteur
- CCF en centre de formation
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 1
- Présentation d'un dossier et un entretien

E32

- « **Soins d'hygiène, de confort et de sécurité** »
- Bilan de la PFMP
- CCF en milieu professionnel
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 2
- Présentation orale d'un raisonnement clinique

E33

- « **Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle** »
- Bilan en PFMP
- CCF en milieu professionnel et en centre de formation
- Elaboration d'un dossier et questionnement par écrit
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 3

nouveau

Epreuves du domaine professionnel	Coef	Périodes possibles		PFMP support (nb de semaines)	Secteurs d'intervention	Lieux d'évaluation		Remarques
		Fin de 1ère	Tle			En centre	En PFMP	
<p><b>E31 : Accompagnement de la personne dans une approche globale et Individualisée</b></p> <p><b>Evaluation des compétences du bloc 1</b></p>	4		X	4 semaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>-établissements de santé</li> <li>- structures médico-sociales</li> <li>-école élémentaire auprès d'enfant(s) en situation de handicap,</li> <li>-structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap</li> <li>-services de soins ou d'aide à domicile</li> </ul>	X		<p><b>Bilan de la PFMP avec appréciation du tuteur</b>  <b>CCF en centre de formation</b>  <b>Présentation d'un dossier et un entretien</b></p> <p>Présentation d'un dossier rédigé à l'aide du traitement de texte (10 à 15 pages annexes non comprises) par le candidat, à l'aide d'un support numérique (15 minutes maximum) suivie d'un entretien avec les membres de la commission d'évaluation (30 minutes). L'entretien avec le candidat permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés relatifs au bloc 1.</p>
<p><b>E32 : Soins d'hygiène, de confort et de sécurité</b></p> <p><b>Evaluation des compétences du bloc 2</b></p>	4		X	4 semaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>adultes non autonomes</b></li> <li>-établissement sanitaire ou médicosocial</li> <li>-service d'hospitalisation à domicile ou de soins infirmiers à domicile</li> </ul>		X	<p><b>Bilan de la PFMP</b>  <b>CCF en milieu professionnel</b>  <b>Présentation orale d'un raisonnement clinique</b></p> <p>Bilan portant sur l'ensemble des activités réalisées est mené par le tuteur et le professeur de spécialité. Ce bilan est complété par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la présentation du raisonnement clinique concernant une personne dont l'élève aura pris soin durant la PFMP (10 minutes) ;</li> <li>- l'interrogation de savoirs associés mobilisés dans la prise en soins de la personne et relevant de l'unité U31 (10 minutes)</li> </ul>





E33 : Travail et communication en équipe pluri professionnelle

4

X

X

-établissements de santé  
-structures médico-sociales  
-structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap  
-services d'aide à domicile

X

X

**Bilan en PFMP**  
**CCF en milieu professionnel et en centre de formation**  
**Elaboration d'un dossier et questionnement par écrit**

**- Evaluation en centre de formation (40 points)**

Dossier rédigé au traitement de texte (6 à 8 pages annexes non comprises) élaboré par le candidat au cours d'une période de formation en milieu professionnel (PFMP). Le candidat sera amené à répondre 3 questions, par écrit, sur un temps fixé par l'équipe pédagogique (maximum 30 minutes).

**-Situation d'évaluation en milieu professionnel (40 points)**

Bilan portant sur l'ensemble des activités réalisées et des compétences mobilisées est mené par le tuteur et le professeur de spécialité. L'entretien avec le candidat permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés relatifs au bloc 3.

Evaluation des compétences du bloc 3

Epreuve E2 :  
Conception d'action(s) d'éducation à la santé

4

**Ponctuelle écrite d'une durée de 4 heures**  
**(fin de terminale)**

Evaluation des compétences du bloc 4

A partir d'un contexte professionnel donné et d'un dossier technique, le candidat doit :

- identifier des besoins sur des aspects simples de santé à partir de données et/ou concevoir ou proposer un outil de recueil de besoins ;
- argumenter le choix d'une thématique d'action d'éducation à la santé en adéquation avec les besoins repérés et le public concerné ;
- proposer une ou des actions à mettre en place ;
- concevoir une action (objectifs, modalités, lieu, partenariats ...) ;
- justifier le choix d'un support ou concevoir une maquette de support pour l'action retenue ;
- proposer la ou les techniques d'animation retenue(s) pour la réalisation de l'action ;
- analyser un bilan de l'action menée ou rédiger un bilan à partir d'éléments fournis et proposer des mesures correctives le cas échéant.



# A développer chez les élèves de BCP ASSP

Domotique et  
numérique

Attitude réflexive



Secret et discrétion  
professionnelle

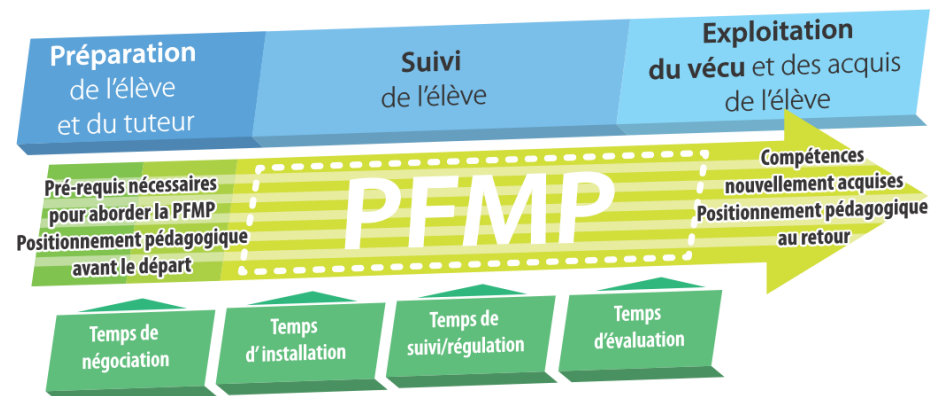
Capacités  
rédactionnelles

Ecoute avec prise en  
compte du projet :

- individualisé
- de vie de la personne
- de la famille pour leur enfants

Bienveillance

# Périodes de Formation en Milieu Professionnel



# Définition et objectifs des PFMP

Article L. 124-1 du Code de l'Éducation



Les périodes de formation en milieu professionnel et les stages correspondent à des *périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel* au cours desquelles *l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation* en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de *favoriser son insertion professionnelle*. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil.



L'intérêt et l'efficacité des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) impliquent que les équipes pédagogiques mettent en place un **accompagnement des élèves, incluant la préparation, le suivi et l'exploitation pédagogique de ces périodes.**



## Les PFMP doivent permettre à l'élève :

- de mettre en oeuvre des compétences et de mobiliser les savoirs étudiés en formation et d'acquérir des compétences en situation professionnelle et en présence d'usagers ;
- de développer des compétences de communication ;
- de s'insérer dans des équipes de travail pluri professionnelles ;
- de découvrir différents milieux de travail du secteur de la santé et du médico-social et d'en appréhender l'organisation et les contraintes



Conformément à la législation en vigueur, **les candidats doivent satisfaire aux conditions de vaccination** et aux autres exigences relatives à la prévention des risques professionnels du secteur.

# Les attendus des secteurs professionnels du bac pro ASSP

## Savoir-être

Posture

Politesse

Bienveillance

Communication  
non-verbale

Respect

## Savoir-faire

Confidentialité

Protocoles  
professionnels

Compétences

Prendre soin

Techniques  
professionnelles



**Lien avec la compétence 1.0**

**1.0  
Adopter une posture  
professionnelle  
adaptée\***

- Attitude réflexive sur sa pratique, prise de distance
- Réajustement des pratiques en tenant compte du contexte de travail
- Prise en compte de la situation et des interlocuteurs
- Respect des valeurs de l'autre
- Respect des règles éthiques
- Utilisation raisonnée des réseaux sociaux
- Respect de l'e-réputation
- Respect de la confidentialité
- Réalisation des actions dans une démarche constante de bienveillance
- Capacité à identifier et à gérer ses émotions
- Adaptabilité aux situations complexes
- Respect de ses limites de compétences, de son champ d'intervention



**Lien avec les compétences professionnelles attendues dans le référentiel  
(protocoles, procédures, communication)**

Site académique SBSSA : Diaporama à venir  
« Les PFMP en BCP ASSP »

## Lieux des périodes de formation en milieu professionnel :

- **établissements de santé**, publics ou privés dont les établissements de rééducation fonctionnelle, de réadaptation... ;
- **structures médico-sociales** accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées ;
- **services de soins ou d'aide à domicile** ;
- **structures d'accueil collectif** de la petite enfance
- **école élémentaire** auprès d'accompagnant du jeune en situation de handicap (selon le projet professionnel de l'élève).

*Une ouverture à d'autres lieux peut être envisagée, par exemple en école maternelle ou accueil périscolaire pour les PFMP de seconde et éventuellement la première PFMP de première professionnelle, mais elle ne doit pas être systématique.*

*Possibilité de PFMP à l'étranger : les établissements de santé ou médico sociaux doivent satisfaire aux mêmes conditions de formation définies dans le référentiel du diplôme (pas en classe de terminale)*

# Période de formation en milieu professionnel

Classes	Durée 22 semaines	Répartition	Lieux des PFMP*
Seconde	6 semaines	2 x 3 semaines	<ul style="list-style-type: none"><li>- structures médico-sociales</li><li>- service d'aide à domicile</li><li>- structures d'accueil collectif de la petite enfance</li><li>- écoles maternelles</li><li>- accueil péri scolaire</li></ul>
Première	8 semaines	2 x 4 semaines	<ul style="list-style-type: none"><li>- établissements de santé E33</li><li>- structures médico-sociales E33</li><li>- service de soins ou d'aide à domicile</li><li>- école élémentaire auprès d'AESH</li><li>- école maternelle et accueil péri scolaire (que sur la 1<sup>ère</sup> PFMP)</li></ul>
Terminale	8 semaines	2 x 4 semaines	<ul style="list-style-type: none"><li>- établissements de santé</li><li>- structures médico-sociales</li><li>- service de soins ou d'aide à domicile</li><li>- école élémentaire auprès d'AESH</li></ul>

10 semaines  
obligatoires  
auprès d'adultes  
non autonomes

12 dernières  
semaines  
supports  
d'évaluation

\*Les lieux retenus doivent  
être complémentaires en  
termes de publics accueillis,  
de types de structures et  
d'activités à réaliser.



# L'accompagnement des élèves pour les PFMP

## AVANT

Information sur  
la structure et  
le public  
(déambulation,  
désorientation,  
contention,  
handicap...)

## PENDANT

Savoir-être  
*(altruisme, respect,  
bienveillance,  
communication  
verbale et non  
verbale)*  
Savoir-faire  
*(respect des  
procédures et  
protocoles,  
compétences)*  
Remobilisation des  
savoirs

## APRES

Analyse de  
pratiques  
Elaboration de  
situations de  
travail  
Exploitation  
lors des TP

« Travailler (en PFMP), c'est **ajuster** ce que l'on a appris  
(en formation) à un **contexte professionnel**,  
c'est-à-dire **faire des choix, analyser** un contexte. »

« Un professionnel compétent est  
**un professionnel qui raisonne** »

« Etre compétent, c'est **agir en conscience**,  
être capable d'**expliquer** et d'**argumenter ses choix**. »

# Le retour de PFMP

« Raconte-moi une situation qui t'a posé problème »  
« Raconte-moi une situation que tu as beaucoup aimée et explique la moi. Comment tu t'y es pris ? »

Chaque fois que l'on fait parler les élèves sur une situation, il y a 5 à 6 élèves qui disent que ce n'était pas pareil pour eux

=

**RICHESSSE DE LA CONFRONTATION**  
**qui permet de faire raisonner les élèves.**

Construire son enseignement à partir de ces situations afin de mobiliser les élèves sur « Raconte moi ce qu'il s'est passé »

# EN RÉSUMÉ!

## Les nouveautés du BCP ASSP

- ▶ **Plus d'options** « structure » et « domicile »
- ▶ **Passerelles** avec les formations DEAS et DEAP (avec plus de 70% de dispenses des modules d'enseignement)
- ▶ Renforcement des **compétences psychosociales, numériques et langagières**
- ▶ **Certains IFAS forment deux promotions par an** : un élève titulaire d'un BCP ASSP entrant en septembre pourrait être diplômé en janvier avec les dispenses de blocs
- ▶ **Introduction de la domotique** (une piste avec les BCP MELEC : appartement connecté du LP Pierre Emile Martin de Bourges)
- ▶ Une architecture du référentiel en **blocs de compétences (disparition des pôles 1, 2 et 3)**
- ▶ Une approche **par contextes professionnels et par compétences**, l'enseignement n'est **pas adossé à des disciplines**, ce qui implique **obligatoirement une Stratégie Globale de Formation élaborée en équipe**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**IGÉSR** INSPECTION GÉNÉRALE  
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT  
ET DE LA RECHERCHE

# Recommandations nationales et académiques

académie  
Orléans-Tours **É**



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT  
SANITAIRE ET SOCIAL  
COIFFURE ESTHÉTIQUE  
SBSSA  
PROPRETÉ ENVIRONNEMENT  
HYGIÈNE ALIMENTATION SERVICES  
BIO-INDUSTRIES  
SCIENCES BIOLOGIQUES ET SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES

# Organisation pédagogique et préconisations de l'Inspection Générale sur le cycle de formation des 3 années

Ajustement des horaires de formation et répartition entre les enseignants  
de STMS et de Biotechnologies

	Seconde		Première		Terminale	
	STMS	BSE	STMS	BSE	STMS	BSE
Bloc 1	2,5	0	2,5	0	2,5	0
Bloc 2	2	1	1,5	0,5	2,5	0
Bloc 3	1,5	1	2,5	0	2	0
Bloc 4	3	0	2	0,5	2	1
	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>8,5</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>1</b>
Total	11		9,5		10	

# Recommandations académiques sur la mise en œuvre du BCP ASSP

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

### volumes horaires de formation (arrêté du 21 novembre 2018)

Durée de la formation : 84 semaines (36 + 36 +34) dont 22 semaines de PFMP + 2 semaines d'examen

Cursus de formation BCP ASSP	PLP BSE					PLP STMS				
	BLOC 1	BLOC 2	BLOC 3	BLOC 4	Total	BLOC 1	BLOC 2	BLOC 3	BLOC 4	Total
<b>Seconde</b> 11h	0	1	1	0	<b>2</b>	2.5	2	2	2.5	<b>9</b>
<b>Première</b> 9.5h	0	1	0	0.5	<b>1.5</b>	2.5	1.5	2	2	<b>8</b>
<b>Terminale</b> 10h	0	0	0	1	<b>1</b>	2.5	2.5	1.5	2.5	<b>9</b>
Bloc 1 : 210h Bloc 2 : 225h Bloc 3 : 185h Bloc 4 : 236h 856h	<b>1 poste de BSE pour un cycle de formation</b>					<b>3 postes STMS pour un cycle de formation</b>				

# Recommandations académiques sur la mise en œuvre du BCP ASSP

- La **Stratégie Globale de Formation** est construite autour des **4 blocs d'activités** :

- Il n'y a donc pas d'enseignants par « blocs », ni par « savoirs associés »

- Inscrire les **compétences sur Pronote**

1 bloc ≠ 1 discipline ≠ 1 savoirs associés

- Dans l'**EDT de l'élève** : inscrire **Enseignement Professionnel** au lieu de pôle 1, pôle 2 et pôle 3 ou des disciplines

- Une **logique d'enseignement et d'évaluation par compétences liée au LSP pro** implique aussi une acquisition progressive des compétences sur le cycle de formation (approche spiralaire)

- Les préconisations de l'Inspection Générale précisent l'intervention de « **pas plus de 3 professeurs** par niveau de formation », par exemple : pour une classe de seconde (30 élèves) : **2 professeurs de STMS + 1 professeur de biotechnologies**

- **Conséquences sur les plateaux techniques** : (attendre le guide d'équipement disponible fin mai 2022)
  - le plateau technique « cuisine » n'est plus vraiment nécessaire
  - besoin augmenté en plateau technique de soins sur un cursus de 3 ans

- Il est recommandé que le **professeur BSE intervenant sur les Enseignements professionnels en ASSP assure la PSE**, et compléter au mieux les services de ces professeurs par les moyens octroyés dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle (Co intervention, AP, Chef d'œuvre)



# L'approche pédagogique et didactique



# Enseigner et évaluer par compétences

**CONCERTATION  
REFLECHIE AU  
SEIN DES  
EQUIPES  
pour conduire  
l'élève vers la  
réussite**

## 15 compétences LSL

### Bloc 1

- 1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage
- 1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en oeuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle
- 1.3 Concevoir et mettre en oeuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe

### Bloc 2

- 2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation
- 2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence
- 2.3 Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne
- 2.4 Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture...), installer la personne et accompagner la prise des repas

### Bloc 3

- 3.1 Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée
- 3.2 Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques
- 3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels
- 3.4 Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage
- 3.5 Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles

### Bloc 4

- 4.1 Analyser les besoins du public
- 4.2 Concevoir une action d'éducation à la santé
- 4.3 Mettre en oeuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé

# LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES DE L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES (APC) :

- Rendre l'élève **responsable de ses progrès, de son évolution**
- Mettre l'élève **en situation de réussite**, donner l'envie de réussir
- **Evaluer** de façon plus **bienveillante et positive**
- **Renforcer l'estime de soi et la confiance** de l'élève
- Faciliter et rendre **plus transparente** les procédures d'évaluation

## Pour enseigner par compétences, il est nécessaire :

- D'identifier et d'**explicitement les compétences** à mettre en oeuvre
- De concevoir **des outils de suivi** avec différents degrés de maîtrise
- Une **auto-évaluation des élèves**
- De proposer des **outils de remédiation** pour les tâches plus complexes
- De **programmer** l'acquisition des compétences en fonction des apprentissages
- **D'individualiser les apprentissages**



## La question essentielle qui est posée :

« Qu'est-ce qu'un professionnel compétent ? » et non pas « Qu'est-ce qu'une compétence ? »\*

### C'est quoi «un professionnel compétent » ?

*« s'il sait agir, c'est-à-dire mettre en oeuvre des pratiques professionnelles pertinentes, s'il réussit ce qu'il entreprend et s'il sait mobiliser dans sa pratique les ressources appropriées. À ces deux dimensions de la compétence – la pratique et les ressources – doit être ajoutée une troisième : celle de la réflexivité ou de la prise de recul, la distanciation ou la prise de distance critique... »*

## DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT LES COMPÉTENCES

**La progressivité des apprentissages prend en compte 3 facteurs :**

- Le degré d'autonomie de l'élève ;
- La diversification des situations étudiées ;
- La complexité des situations étudiées



Le niveau de développement d'une compétence varie au cours du temps et se poursuit tout au long de la vie. Le niveau de développement ou de maîtrise attendu est variable d'une compétence à l'autre.

## Progressivité des apprentissages

### Novice

La personne a peu ou pas d'expérience et dépend presque entièrement des règles qui lui sont enseignées pour accomplir une tâche. La personne novice n'est pas en mesure de juger ce qui est le plus important dans une situation spécifique, ni de déterminer dans quels cas il vaut mieux faire exception à la règle.

### Débutant

La personne a rencontré suffisamment de situations réelles pour saisir la signification de certains aspects particuliers à une situation donnée. Elle a besoin d'aide pour établir les priorités et faire les choix appropriés.

### Compétent

La personne a acquis de l'expérience et est en mesure de comprendre les particularités d'une situation complexe. Elle peut aussi tenir compte des buts à long terme et de la planification qu'elle a faite pour déterminer quels aspects de la situation sont importants. La personne compétente agit de façon autonome et est efficace dans la plupart des cas.

### Performant

La personne reçoit les situations de façon globale. Il s'agit d'un changement dans le processus de perception et d'analyse qui facilite la prise de décision puisque la personne performante émet un nombre limité d'hypothèses de solution et se centre sur l'aspect central de la situation. Elle effectue un raisonnement conscient pour en arriver à la prise de décision.

On considère que le **niveau expert** est réservé aux personnes ayant acquis une expérience conséquente.

## → Pour l'élève de Bac pro :

### Novice

Je réalise la tâche dans une situation simple, avec de l'aide (professeur, camarade ou document ressource).

### Débutant

Je réalise la tâche dans plusieurs situations simples avec une aide ponctuelle.

### Compétent

Je réalise la tâche dans différentes situations et sais faire face à une situation complexe et en autonomie.

### Performant

Je réalise la tâche quelle que soit la situation et son degré de complexité, en autonomie.  
  
Je m'adapte de façon autonome à tout type de situation

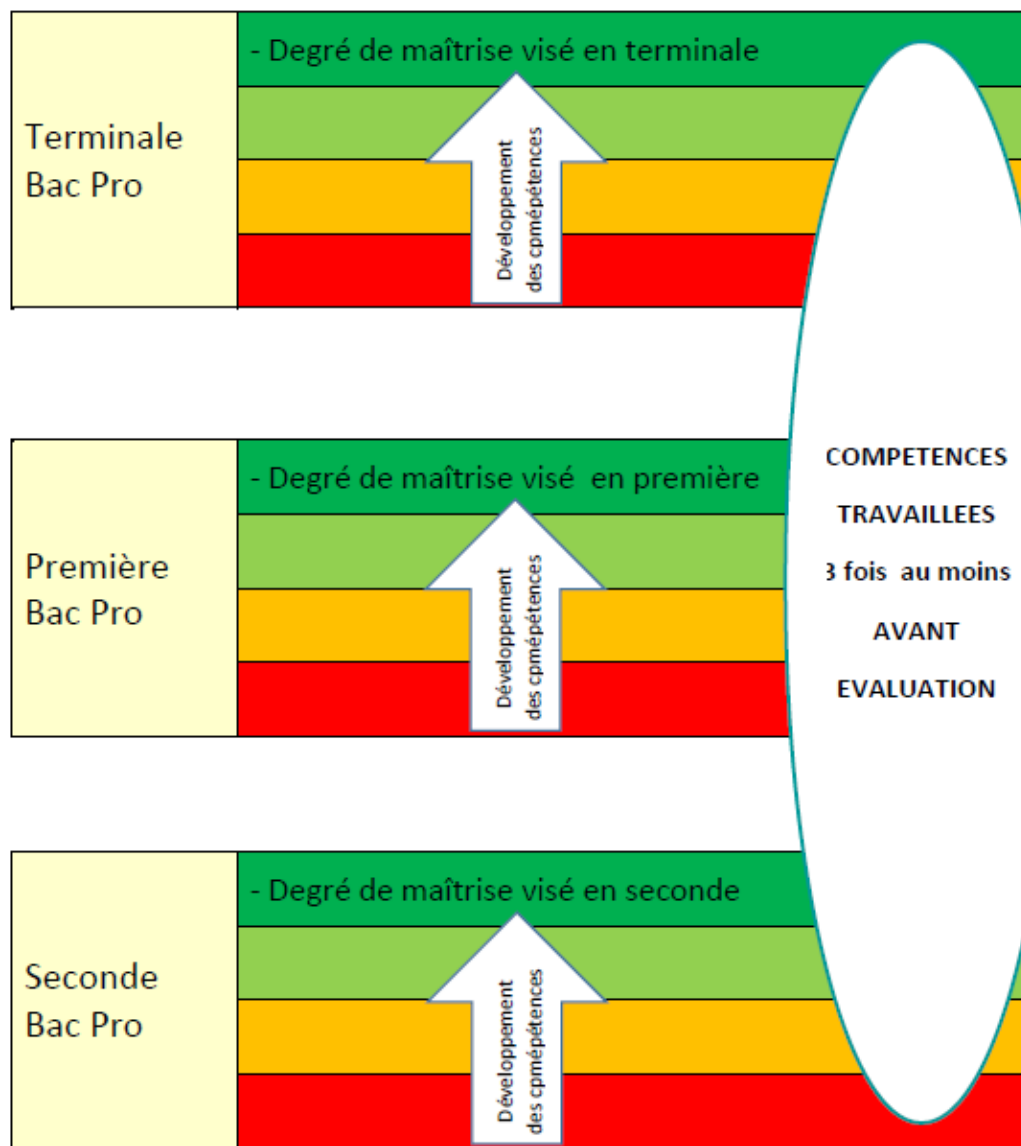
Travail du Groupe  
ressource académique

Elaborer pour chaque niveau,  
les grilles de degré de maîtrise  
des compétences :

- en 2<sup>nde</sup> Bac Pro
- en 1<sup>ère</sup> Bac Pro : bilan de  
compétences/attestation de  
réussite/LSL Pro
- en Terminale Bac Pro : bilan  
de compétences / LSL Pro

COMPLEXITE DIVERSITE AUTONOMIE

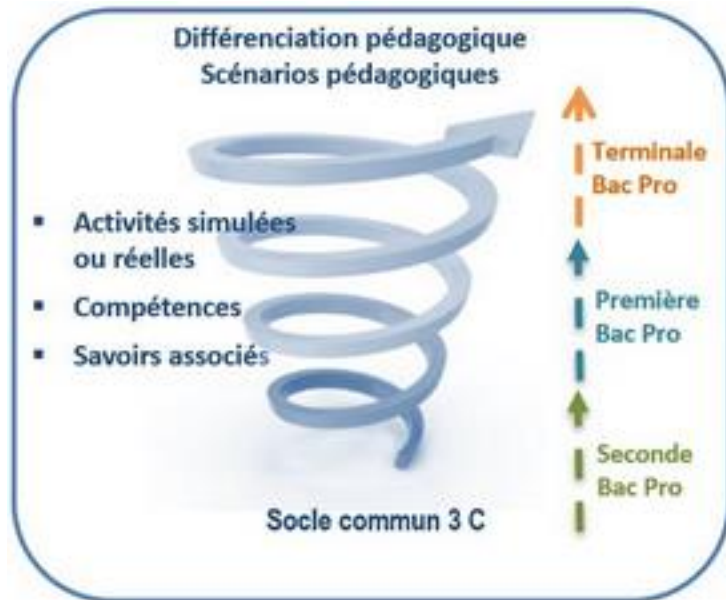
## Enseigner et évaluer par compétences en BCP ASSP



Pour une  
harmonisation  
des pratiques  
dans un souci  
d'équité pour  
tous les élèves

# Elaboration de la Stratégie Globale de Formation en équipe

- Pour **construire le plan de formation**, il est conseillé **d'avoir d'abord une vue globale** de ce qui est attendu de l'élève à la fin de chaque année, pour ensuite s'intéresser au déploiement de chaque compétence tout au long de la formation.
- La compétence se construisant progressivement, il faudra **revenir plus d'une fois sur une compétence donnée**. Ainsi, l'enseignant va proposer de mobiliser la compétence dans des **situations d'apprentissage diverses et de plus en complexes** et en tendant vers l'autonomie maximale.
- De ce fait, **la progression spiralaire\* en enseignement professionnel est un incontournable.**



**Complexe** ne veut pas dire difficile ! :

- L'élève est mis face à des situations problèmes
- L'élève doit trouver la manière de parvenir à un certain résultat sans que le chemin pour y arriver ne lui soit indiqué ;
- L'élève doit rechercher les connaissances dont il a besoin et les mettre en relation

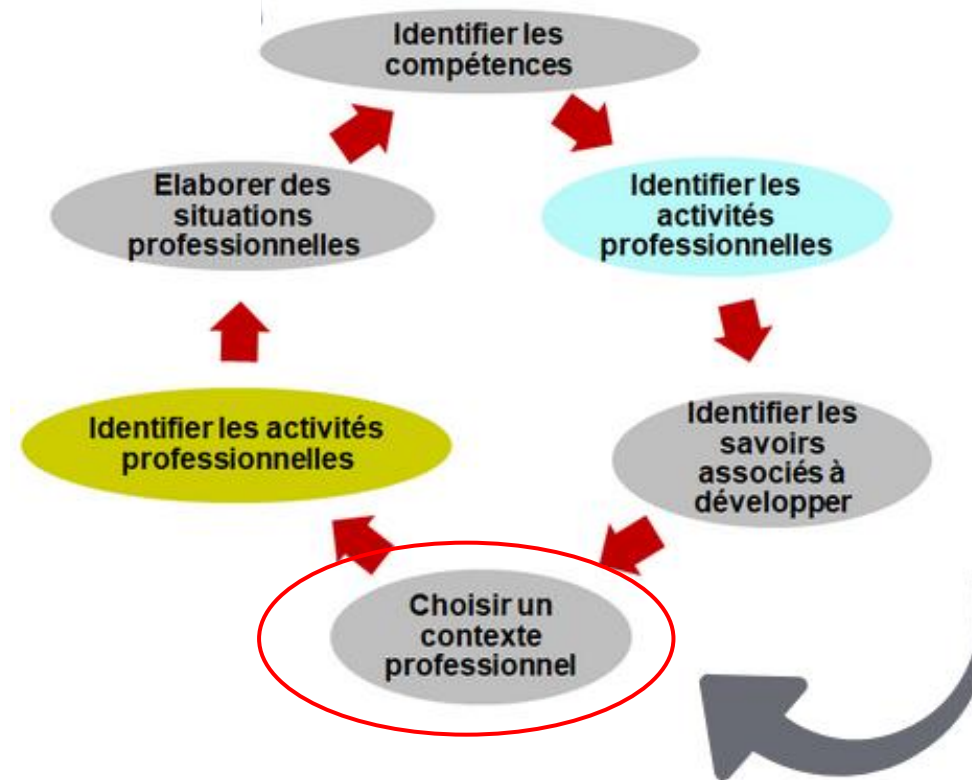


## Deux stratégies d'élaboration de contextes/situations

→ En équipe pédagogique

Partir d'un contexte

1. Identifier les activités professionnelles RAP à réaliser et construit les situations professionnelles
2. Repérer les compétences et les savoirs associés nécessaires aux activités

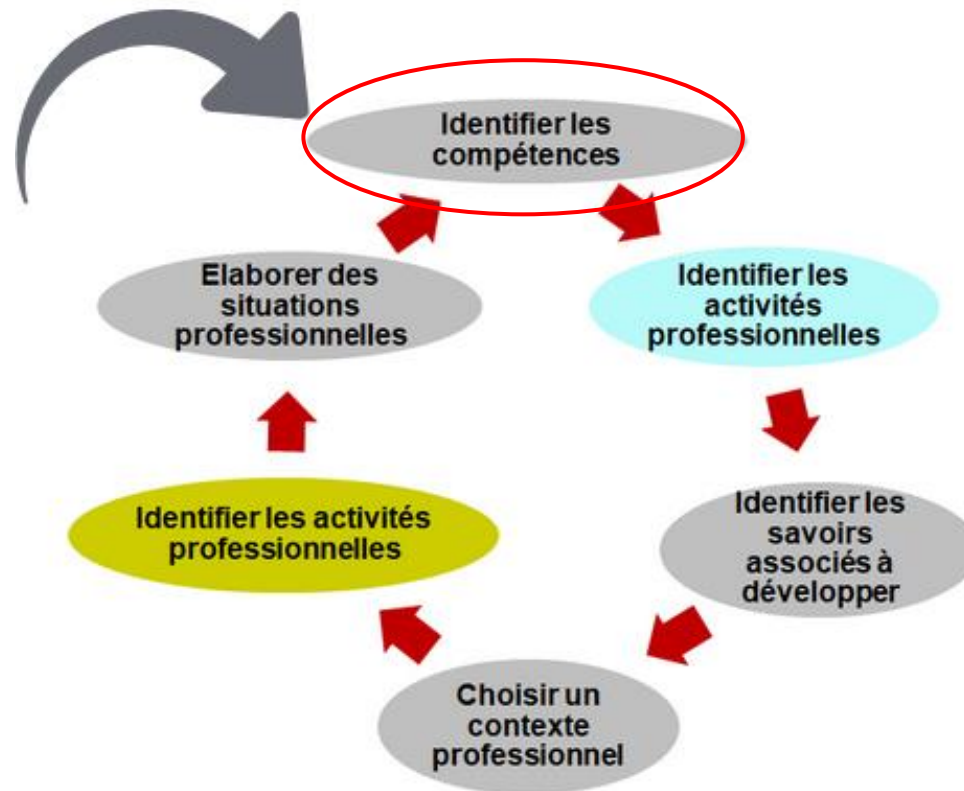




## Partir des compétences

1. Repérer dans le référentiel, les compétences à développer et déterminer les activités à mettre en œuvre
2. À partir de ces choix, rédiger le contexte et construire les situations professionnelles

Les savoirs associés à développer sont identifiés pour chaque compétence et activité.



# Contextes et situations professionnels

## Contexte professionnel

Il donne des indications précises sur un lieu d'exercice professionnel.  
Il ne fait pas mention de tâches ou d'activités professionnelles.

## Situation professionnelle APPRENANTE

Elle apporte des informations complémentaires sur le lieu d'exercice et **positionne l'élève en tant que professionnel** qui doit accomplir une ou plusieurs tâches. Elle est pluridisciplinaire.

RAPPEL

### DOSSIER TECHNIQUE

Des documents variés permettant d'appréhender le contexte de plus en plus nombreux et complexes au fil de la formation

Selon Anne Lise ULMANN, elle comporte **des savoirs** :

- **Disciplinaires**
- **Normatifs** : règles/procédures
- **Culturels** liés à l'histoire de chaque professeur, de chaque élève
- **D'actions** appris dans des situations

Ces savoirs sont parfois en tension entre eux



**CONSTRUIRE L'ENSEIGNEMENT A PARTIR DE SITUATIONS DE TRAVAIL REELLES RENCONTREES PAR L'ELEVE EN PFMP**

Construire son enseignement à partir des situations rencontrées en PFMP  
afin de mobiliser les élèves sur « *Raconte moi ce qui s'est passé* »

Deux éléments théoriques sur l'acte d'apprendre :

- C'est **mettre l'élève en situation d'enseigner** au professeur (responsabilité donnée); cela lui donne la possibilité de mieux vous écouter quand vous enseignez  
C'est **faire réfléchir l'élève sur la situation vécue.**
  - « **On enseigne à l'autre que si l'autre vous a enseigné** »
- L'élève effectue **un travail de remémoration** de la situation : il est obligé de réfléchir, d'avoir une distance à leur action : rapport réflexif à leur travail qui leur permet de vous questionner

## **RETROACTION**

**L'enseignant apprend à l'élève à réfléchir sur les tâches à réaliser**

Anne-Lise ULMANN

# L'accompagnement des équipes pédagogiques



- ▶ **Le guide d'accompagnement pédagogique et le guide d'équipement** ne seront disponibles que **fin mai début juin**
- ▶ Création d'un **groupe ressource académique BCP ASSP** + site SBSSA
- ▶ Si besoin, organisation de **réunion pédagogique par équipe en établissement avant la fin de l'année scolaire** pour présenter la rénovation du BCP ASSP
- ▶ Un référent équipe BCP ASSP par établissement
- ▶ **Actions de formations PAF 2022-2023 (prévues sur 3 ans)**
  - 1 journée sur la domotique
  - 1 journée sur le raisonnement clinique
  - 2 journées sur la démarche pédagogique attendue en BCP ASSP **avec de nouvelles pratiques** : Approche et évaluation par compétence, approche spiralaire et mise en œuvre de l'analyse de pratiques professionnelles
- ▶ **Evolution de la formation PRAPS 2S (21h à 28h )** : démarche ALM « accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi » Compétences 2.1.7 et 3.3.6

### **Formations prévues à N+2/ +3 et plus**

- Elaboration de situations de travail apprenantes + raisonnement
- Simulation en santé : outil qui permet de s'exercer autour de scénarios préétablis
- Communication bienveillante et en conscience
- Toucher soignant comme outil relationnel efficace et aidant dans l'accompagnement
- Former à l'esprit critique (information/désinformation scientifique) (Co intervention EP/français, atelier de philosophie)
- Possibilité de réaliser des stages en entreprises : recueil de situations de travail

C'EST PARTI! ▶

Pour ce nouveau BCP ASSP...



Et la réussite de tous nos élèves